



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

www.reriss.org

Numéro spécial 01

Actes du Colloque « Régions, régionalisme et régionalisation face au
défi de la construction des Nations en Afrique »

Yamoussoukro (Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix),
20 et 21 décembre 2019.

REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES EN SCIENCES SOCIALES



ISSN: 2788 - 275x

Mai 2020



ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAH Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître-Assistant de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVÉAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



COMITE SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

✓ **Président**

Prof BAHBA Bi Youzan Daniel (UFHB-Abidjan)

✓ **Vice-Présidents**

Prof KOUASSI N'Goran François (UAO-Bouaké) ;

Dr DEDY Séri (UFHB-Abidjan);

Dr KOUADIO Guessan (UFHB-Abidjan).

✓ **Membres**

Prof AKA Kouamé (UFHB-Abidjan);

Prof. IBO Guéhi Jonas (UNA-Abidjan);

Prof. AKA Adou (UFHB-Abidjan);

Prof. ASKA Kouadio (UFHB-Abidjan);

Prof. BIAKA Zasséli Ignace (UFHB-Abidjan);

Prof. BOA Tiémélé Ramsès (UFHB-Abidjan);

Prof. BOHUI Djédjé Hilaire (UFHB-Abidjan);

Prof. DIANDUE Bi Kacou Parfait (UFHB-Abidjan) ;

Prof. GOGBE Téré (UFHB-Abidjan);

Prof. Jean Noël LOUCOU (Fondation FHB-Yamoussoukro) ;

Prof. KONE Issiaka (UJLG-Daloa);

Prof. KOUAKOU'Guessan François (ASCAD-Abidjan);

Prof. KOUDOU Opadou (ENS-Abidjan);

Prof. N'DONG Gabin (UOB, Libreville);

Dr DAYORO Zoguéhi Arnaud Kevin (UFHB-Abidjan);

Dr DJE Bi Tchan Guillaume (UFHB-Abidjan);

Dr TRA Fulbert (UFHB-Abidjan).

Dr KEI Mathias (UFHB-Abidjan);

Dr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe (UFHB-Abidjan);

Dr TOH Alain (UFHB-Abidjan);



COMITE D'ORGANISATION DU COLLOQUE

□ **Présidents**

Dr TOH Alain (UFHB-Abidjan) ;

Dr DJE Bi Tchan Guillaume (UFHB-Abidjan).

□ **Vice-Président**

Dr SEHI Bi Tra Jamal (UFHB-Abidjan))

□ **Secrétariat**

Dr BAH Mahier Jules Michel (UFHB-Abidjan) ;

Dr N'CHOT Apo Julie (UFHB-Abidjan) ;

Dr ADJE N'Goran Pascal (UFHB-Abidjan);

Dr TRA Bi Boli Francis (UFHB-Abidjan).

□ **Membres**

Dr COULIBALY Zouman (UPGC-Korhogo);

Dr DIGBO Gogui (UJLG-Daloa);

Dr DROH Antoine (INJS-Abidjan);

Dr GALA Bi Tizié Emmanuel (UFHB-Abidjan);

Dr KONE Abdoulaye (UFHB-Abidjan);

Dr KOUAKOU Aya Larissa (UJLG-Daloa) ;

Dr MAMANLAN Kassi Bruno (UFHB-Abidjan) ;

Dr N'GUESSAN Manouan (INJS-Abidjan);

Dr N'GUESSAN Tanguel Sosthène (UNA-Abidjan);

Dr NIAMKE Jean-Louis (UFHB-Abidjan);

Dr SORO Caroline Epse M'Brah (UFHB-Abidjan);

Dr TARROUTH Honéo Gabin (UFHB-Abidjan);

Dr VONAN Amangoua Pierre Claver (UFHB-Abidjan);

Dr WADJA Jean-Bérenger (UFHB-Abidjan).



SOMMAIRE

Rapport de synthèse du colloque

Professeur BAHA Bi Youzan Daniel

Communication au panel du colloque international du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaire en Sciences Sociales (LERISS),

Thème : « Région, régionalisme, régionalisation face aux défis de la construction des Nations en Afrique », Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, du 20 au 21 décembre 2019

Dédy Séri Faustin.....1

Réalités ivoiriennes face à la politique régionale de l'utilisation du Bois-Energie des Etats de l'Afrique de l'Ouest

ADJE N'Goran Pascal & BESSIE Baudelaire Baudry9

Les actions des acteurs territoriaux dans le développement local de Bocanda (côte d'ivoire)

COULIBALY Yaya, WADJA Jean Béranger, COULIBALY Amadou & GOGBE Téré.....21

Matérialités narrative et discursive du phénomène migratoire en Afrique. Reconfiguration littéraire du processus migratoire régional

Nongzanga Joséline YAMEOGO36

Régionalisation et dynamiques communales face aux défis de l'autonomisation en matière d'assainissement et de réduction de la pauvreté : cas des communes de Yopougon et d'Abobo

ZOUHON Lou Nazié Michèle & DAGO Michèle-Ange49

La question foncière à l'ère de la politique de régionalisation dans le milieu rural Tagbana en Côte d'Ivoire

SORO Dotannan66

Migration clandestine en Côte d'Ivoire : quand la ville de Daloa (Région du Haut-Sassandra) devient « la gare d'Italie »

Kokoret Charles KOUAKOU, Dali DALOUGOU, Albert Gogui DIGBO, Excelente KOFFI & Didié Armand ZADOU81

Les déterminants de la prolifération des activités artisanales à Yopougon (Nord-Est d'Abidjan) (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou, DIABAGATE Abou & GOGBE Téré97

Prépondérance des activités halieutiques chez les Aïzi de côte d'ivoire : mutations et conflits (1920 - 1985)

PETE Eric112

Le diabète, un évaluateur de la politique sanitaire des maladies métaboliques en Côte d'Ivoire

AMON Apo Rosine, DAYORO Zoguéhi Kevin Arnaud, AHUIE Assian Agnès Chantal, ABODO Jacko Rhedoor Fete130



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2768-275X

Avantages, processus et limites de la procédure de délimitation et d'immatriculation des territoires de villages en côte d'ivoire

AMALAMAN Djedou Martin141

Marchés Gouro à Abidjan : socio-histoire du monopole économique des femmes Gouro dans le secteur du vivrier

Séhi Bi Tra Jamal151

L'institutionnalisation des communs sanguins : entre région citoyenne et région incivique : une analyse à partir du cas du CNTS de Treichville

Honzalo Janine DABE, Bi Vagbé Gethème IRIE & BAH Mahier Jules Michel163



RAPPORT DE SYNTHÈSE DU COLLOQUE

Professeur BAHBA Bi Youzan Daniel, dbahabi@yahoo.fr

Président du Comité Scientifique du colloque

Introduction

A l'initiative du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales et Humaines (LERISSH), s'est tenu, du 20 au 21 décembre 2019, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro, un Colloque international qui a porté sur le thème « **Régions, régionalisme et régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique** ». Ce colloque a mobilisé 236 participants dont 17 venus du Burkina-Faso, du Gabon et du Mali. Il a également mobilisé les institutions universitaires et différentes organisations telles que :

- L'Université Félix Houphouët-Boigny
- L'Université Alassane Ouattara
- L'Université Jean Lorougnon Guédé
- L'Université Péléforo Gon Coulibaly
- La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix
- Communauté Economique Des Etats de L'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Le Senat
- Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES)
- Agence pour le Développement et la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ARDCI)
- Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)
- Institut de Recherche d'Expérimentation et de l'Enseignement en Pédagogie (IREEP)
- Mécanisme Africain d'Evaluation par les Paires (MAEP)
- Digital Society Forum (DSF - Orange CI.).

Placé sous le patronage de son SEM AHOUSSOU Kouadio Jeannot, président du Senat de Côte d'Ivoire, le parrainage de Dr Albert Toikeusse MABRI, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et la présidence de Prof. Abou KARAMAKO, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, ce colloque revêt une tonalité particulière dans la mesure où la Côte d'Ivoire est résolument engagée depuis quelques années dans une politique hardie de développement local. Cette rencontre scientifique avait pour objectif de contribuer à enrichir le débat sur les questions théoriques et pratiques relatives au thème à travers des échanges contributifs entre universitaires et praticiens.

Le présent rapport général s'articule autour de deux axes principaux, la cérémonie d'ouverture (I) et le déroulement des travaux (II).

I. La cérémonie d'ouverture.



La cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée dans la salle C de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix a été marquée par quatre (4) allocutions prononcées respectivement par Monsieur le représentant du Maire de la commune de Yamoussoukro, Monsieur BEUGRE Wilson, le Directeur du LERISSH, Professeur BAHBA Bi Youzan Daniel, les représentants de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Monsieur DION Simplicie, et du Président du Sénat, Madame ANIKPO Emilienne.

L'allocution de Monsieur BEUGRE Wilson, représentant le Maire de Yamoussoukro a, en substance, souhaité la traditionnelle bienvenue aux participants du Colloque. Dans la seconde allocution, Prof. BAHBA Bi Youzan Daniel, Directeur du LERISS a présenté le laboratoire et s'est appesanti sur la justification du choix de ce thème et du Sénat pour le Patronage du Colloque, non sans avoir au préalable remercié et loué les qualités humaines du président du Sénat et son institution et salué la présence effective et remarquée des Sénateurs aux assises. Il a également salué et remercié le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, parrain du présent colloque, ainsi que le Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Président de la présente manifestation scientifique. Il en a aussi profité pour remercier les partenaires, les enseignants chercheurs, les étudiants et les membres du Laboratoire (au nombre de 408 dont 20 chercheurs, 72 enseignants-chercheurs, 88 doctorants, 128 masterants). Revenant à la thématique du colloque, il s'est interrogé sur les 3 concepts de région, de régionalisme et de régionalisation dans leur contribution à la construction d'une Nation.

Quant à Monsieur DION Simplicie, Directeur Adjoint de Cabinet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, représentant le Ministre dudit département, il a d'abord présenté les motifs d'empêchement et les excuses du Ministre, salué le Président du Sénat et sa représentante, Mme ANIKPO Emilienne, les Sénateurs, le LERISS et son directeur, Prof. BAHBA BI, ainsi que tous les participants au présent colloque. Il a ensuite félicité le LERISS pour le choix judicieux du thème de ces assises d'autant qu'il est au cœur des dynamiques de développement de notre pays. Au nom du Ministre, il a enfin encouragé les universitaires à s'inscrire dans de telles perspectives pouvant guider les politiques publiques dans la mesure où les réalités historiques et sociologiques doivent présider au choix de tout programme de développement.

Représentant le Président du Sénat, Patron de la cérémonie, Mme ANIKPO Emilienne, après les civilités d'usage, s'est réjouie du choix du thème du colloque et a rassuré l'assistance que la question de la régionalisation fait partie des attributions de son institution en ce sens qu'elle assure la représentation des collectivités locales. Pour elle, la décentralisation demeure un des défis majeurs pour le développement intégral des Nations. En souhaitant plein succès aux travaux, Mme ANIKPO a déclaré, au nom du Président du Sénat, ouvert le colloque sur « Régions, régionalisme et régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique ».



II. Déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés en plénière et en ateliers. La plénière a porté sur trois conférences inaugurales ou d'orientation tandis que les ateliers ont donné lieu à des communications.

II.1. Les conférences inaugurales

La première conférence, intitulée « Régions, régionalisme et régionalisation face aux défis de la construction des nations en Afrique » a été dite par Prof. KOUAKOU N'Guessan François, socio-anthropologue, président honoraire de l'Université de Bouaké et Membre de l'ASCAD. En raison d'un empêchement de dernière heure, il n'a pu prendre part physiquement au colloque. Aussi, sa communication, déjà parvenue au comité scientifique a-t-elle été lue par un membre dudit comité. Cette communication s'est articulée autour de l'approche conceptuelle des notions de « région, régionalisme et régionalisation », de l'historique géopolitique de l'Afrique et de la régionalisation, des défis généraux de la construction de l'Afrique, des enjeux spécifiques de la régionalisation et d'une esquisse de réponses aux défis de la construction des nations en Afrique.

Le conférencier a mis fin à sa communication en affirmant que le thème de sa présentation est un vaste sujet qui interpelle les Africains sur une triple corrélation visant à atteindre des objectifs sectoriels en ce sens que le triptyque Education-information formation constitue l'un des piliers de cette entreprise de construction des Nations. Mieux, les politiques d'union, de conjugaison de forces soulèvent des politiques appropriées qui lancent des esquisses de réponses aux défis de la construction des Nations africaines.

Abordant le même thème, la seconde communication du panel, prononcée par Prof. DEDY Séri a mis l'accent sur les définitions de la décentralisation, les défis de la régionalisation, le rappel historique de la politique de la régionalisation en Côte d'Ivoire et la nécessité d'une entente entre populations et gouvernants dans le processus de régionalisation en Côte d'Ivoire.

Il a également abordé le caractère contradictoire des politiques de régionalisation des différents régimes politiques qui se sont succédés en Côte d'Ivoire. Aussi, propose-t-il de s'agripper aux leçons de l'histoire, de lutter contre toutes les formes d'analphabétisme et de « desserrer » le pouvoir. Enfin, il pense que la prise de conscience de l'appartenance à un même pays et la démocratie devraient permettre d'aboutir à une bonne politique de régionalisation et à un développement local harmonieux.

A sa suite, Prof. KOUASSI N'Goran François a, quant à lui, porté son analyse sur le thème « Régionalisation et bonne gouvernance : quels défis ? ». Le conférencier soutient qu'il n'est pas question d'enfermer l'avenir de la structure spatiale dans un



modèle directif rigide et nécessairement arbitraire. Mais il pense qu'il faut formuler un ensemble de principes directifs grâce auxquels une structuration originale pourra s'amorcer et progressivement s'enrichir. Par ailleurs, la décentralisation et la communalisation combinent les exigences de la participation des populations à la gestion et au développement de leur localité. Ainsi, le Pr KOUASSI estime qu'une bonne politique de régionalisation doit relever quatre défis essentiels que sont :

- ♦ la paix et la stabilité politique ;
- ♦ l'égalité entre les sexes ;
- ♦ l'éradication de la corruption endémique ;
- ♦ la satisfaction des besoins sociaux essentiels.

Après ces différentes présentations, les échanges qui ont suivi, en particulier entre chercheurs et sénateurs ont contribué à enrichir les communications.

II.2. Les travaux en ateliers

Les travaux ont enregistré plusieurs communications réparties en trois (3) ateliers de deux (2) axes thématiques chacun.

Les deux axes thématiques de l'atelier 1 ont traité du Régionalisme et du développement durable en Afrique et des Régions, du régionalisme, du monopole économique et de la gestion des collectivités territoriales en Afrique. Dans cet atelier, plusieurs communications ont été présentées et ont abordé en substance l'implication des communautés dans la mise en œuvre des politiques régionales d'assainissement durable, l'utilisation du bois-énergie et la résilience des populations face à la vulnérabilité environnementale, mais également les enjeux socio-économiques liées à l'existence des marchés Gouro dans la construction du monopole économique dans l'espace national et régional. Les communications ont également mis l'accent sur le lien entre la logique politique, la décentralisation et les découpages régionaux.

Quant à l'atelier 2, il a abordé la problématique des régions, du régionalisme, des conflits fonciers, de l'ethnicité et de la cohésion sociale d'une part, et des régions, du régionalisme et de la démocratie en Afrique, d'autre part. Dix (10) communications ont été enregistrées dans cet atelier. Elles ont mis l'accent sur la sécurisation foncière et les défis de la régionalisation que sont le numérique, la démocratie et les rapports interethniques.

L'atelier 3 quant à lui a enregistré onze (11) communications qui se sont articulées autour de la régionalisation, de la santé, des migrations et de l'intégration, puis de la régionalisation et autres problématiques connexes. Ces communications ont mis en exergue les défis sanitaires, migratoires, éducatifs et culturels auxquels sont confrontées les régions.

Les échanges issus des différentes communications ont permis de contribuer à enrichir les problématiques abordées et à proposer des pistes de solutions pour une meilleure politique de développement régional en Côte d'Ivoire et en Afrique.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2768-275X

Conclusion

« Régions et régionalisme régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique » a permis de poser le diagnostic des politiques de décentralisation en Afrique et en Côte d'Ivoire. Les différentes communications et les échanges qui s'en sont suivis ont permis de faire plusieurs recommandations :

- la démocratisation des politiques de régionalisation ;
- la mise en œuvre effective de la décentralisation à travers la dotation des moyens aux collectivités territoriales ;
- la prise en compte des réalités socio-culturelles et historiques des populations locales dans la construction du développement local ;
- la collaboration entre chercheurs et professionnels des politiques de décentralisation.

Je vous remercie

Fait à Yamoussoukro, le samedi 21 décembre 2019.



REGIONALISATION ET DYNAMIQUES COMMUNALES FACE AUX DEFIS DE L'AUTONOMISATION EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE : Cas des communes de Yopougon et d'Abobo

REGIONALIZATION AND COMMUNITY DYNAMICS FACING THE CHALLENGES OF EMPOWERMENT IN SANITATION AND POVERTY REDUCTION: The case of the communes of Yopougon and Abobo

ZOUHON Lou Nazié Michèle

Enseignant-Chercheur, Zouhon2017@gmail.com

DAGO Michèle-Ange,

Enseignant-Chercheur, angemichdago@gmail.com

Institut d'Ethno-sociologie

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé

Ce travail a pour objectif d'analyser l'impact socio économique des dynamiques communales à l'œuvre en matière d'assainissement et de réduction de la pauvreté dans un contexte de régionalisation. En effet, la politique de décentralisation menée par l'Etat depuis les années 80, peine à atteindre ses objectifs dans de nombreux secteurs tels que l'assainissement et l'économie. La méthode dialectique, les techniques d'observation et d'entretien ont permis de révéler que, face aux difficultés, les communes de Yopougon et d'Abobo mettent en place des stratégies afin de s'assurer un développement durable. L'on assiste alors à des partenariats impliquant les collectivités locales, les partenaires privés et les communautés. L'impact de ces initiatives laisse entrevoir des solutions durables aux problématiques d'assainissement et de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Ainsi, cet article se veut une contribution à la recherche de solutions visant l'autonomisation des communes ivoiriennes.

Mots clés : régionalisation, autonomisation, assainissement, réduction de la pauvreté, développement durable.

Summary

This work aims to analyze the communal dynamics aimed at their empowerment in terms of sanitation and poverty reduction in a context of regionalization. Indeed, the state's decentralization policy since the 1980s has struggled to achieve its objectives in many sectors such as sanitation and the economy. The dialectical method, observation and maintenance techniques used, revealed that, faced with the difficulties, the communes of Yopougon and Abobo put in place strategies to ensure sustainable development. We then witness partnerships involving local communities, private partners and communities. The impact of these initiatives suggests sustainable solutions to the problems of sanitation and poverty reduction in Côte d'Ivoire. Thus, this article is intended as a contribution to the search for solutions aimed at empowering the Ivorian communes.

Keywords: regionalization, empowerment, sanitation, poverty reduction, sustainable development.



INTRODUCTION

Définie comme le transfert de compétences exercées par le pouvoir central en faveur de gouvernements locaux, la décentralisation suscite depuis les années 80 et 90 l'intérêt de nombreux pays dans le Monde entier (Grefte, cité par Ballo, 2014). A l'instar des autres pays en développement, la décentralisation intervient en Côte d'Ivoire dans un contexte de crise économique. En effet, à partir des années 1960, le pays connaît une forte croissance économique pendant laquelle la vie urbaine est organisée et planifiée par l'Etat afin de parvenir à l'idéal d'une société urbaine dite moderne. Mais le pays connaît une crise économique au début des années 80 entraînant le retrait progressif de l'Etat des différents secteurs de l'économie. Dès lors, la décentralisation apparaît comme une solution privilégiée par le pouvoir public afin de poursuivre la politique du développement à travers les collectivités. En tant que système d'administration permettant à une collectivité humaine d'avoir une personnalité juridique, des compétences propres, des autorités spécifiques, la décentralisation favorise également l'acquisition des ressources propres (patrimoine, finances, etc.) et permet aux collectivités de s'administrer elles-mêmes sous le contrôle de l'Etat (Kouamé, cité par Adomon, 2014). Dans cette logique, elle vise la mise en place d'équipements d'infrastructures et de superstructures en les maintenant en bon état de fonctionnement ; elle a pour but de favoriser le développement des activités économiques, promouvoir l'emploi et lutter contre la pauvreté. Elle a donc pour enjeu majeur l'apport d'un minimum de bien être dans toutes les parties habitées du territoire national (Kouamé, Op cit).

Au vu de ses avantages sur le plan socio-économique, la décentralisation est amorcée en Côte d'Ivoire en 1980 avec la création de trente sept (37) nouvelles communes et le nombre de celles-ci n'a cessé de croître suivant les enjeux sociaux. Cependant, en dépit de ce cadre institutionnel sans cesse actualisé, l'impact socioéconomique de la décentralisation sur la vie urbaine semble peu perceptible. Pour preuve, le taux de pauvreté était de 48,9 % en 2008 au plan national (DRSP, 2012). Par ailleurs, seulement 36% de la population urbaine en Côte d'Ivoire a accès à l'assainissement de base (JMP, 2012).

Pour remédier à ces insuffisances constatées, des collectivités locales optent pour une collaboration avec des partenaires au développement. C'est le cas des communes de Yopougon et d'Abobo qui, de Janvier 2013 à Avril 2016, s'inscrivent dans un partenariat avec des ONG de développement à savoir l'Agence d'Aide à la Coopération Technique et de Développement (ACTED) et l'Agence Panafricaine Intergouvernementale, Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), représentation de Côte d'Ivoire. Ce partenariat vise l'assainissement et la réduction de la pauvreté dans les quartiers périurbains défavorisés que sont Sagbé et Kennedy-Clouetcha à Abobo, et Banco 2 à Yopougon. L'objectif de ce travail est donc d'analyser l'impact socio-économique et sanitaire de ce partenariat public-privé (PPP) à Yopougon et Abobo.



Cet article se scinde ainsi en deux parties qui sont : stratégies d'assainissement du cadre de vie des populations (i), l'impact socio-économique des actions menées (ii).

1. Méthodologie

Cette étude a été menée à la suite du projet d'«Assainissement Intégré et Durable des Ménages Vulnérables dans trois quartiers défavorisés du District d'Abidjan», financé par l'Union Européenne, et réalisé de Février 2013 à Avril 2016 dans le cadre de la coopération entre les collectivités de Yopougon, d'Abobo et deux ONGs de développement (ACTED et EAA).

Les investigations se sont déroulées dans les communes de Yopougon et Abobo dans le District Autonome d'Abidjan, précisément dans les quartiers de Sagbé et Kennedy à Abobo et au quartier Banco 2 dans la commune de Yopougon afin de mesurer l'impact socio-économique et sanitaire de ce partenariat. En effet, dans les deux communes, ces quartiers sont des cités dortoirs populaires, peu structurées, qui jouent le rôle de refuge, d'abri pour les ménages à faibles revenus dans la capitale économique. Dans les quartiers d'Abobo-sagbé, Kennedy-clouetcha et Yopougon-banco, l'accès à l'assainissement des ménages reste limité car, même si 90% des ménages déclarent posséder une fosse septique, 55% tardent à la vider quand elle est pleine pour des raisons financières (la vidange coûte en moyenne 30 000 FCFA) et 49% ont recours uniquement à des vidanges manuelles (rapport d'enquête, ACTED 2012). Dans ces communes, selon le même rapport, l'évacuation des excréments humains dans les rues, par les ménages, est monnaie courante pendant les saisons pluvieuses ; ce, afin de limiter la vitesse de remplissage de leur fosse. Par ailleurs, les Défécations à l'Air Libre (DAL) sont accrues dans les ménages sans latrines et les risques du péril fécal et de la mortalité infantile sont élevés. En outre, au moins 50% des revenus des chefs de ménages dans chacun des quartiers ciblés sont faibles (compris entre 50 000F) et 100 000F). Et la proportion de revenus mensuels inférieurs à cinquante-milles francs (50 000F) est également significative (30%) et atteint 29% à Sagbé. C'est pour toutes ces raisons que ces quartiers ont été ciblés pour l'initiative.

Pour mener à bien cette étude, des entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés avec cinq catégories d'acteurs. Il s'agit des services techniques et de l'environnement des Mairies, les ONGs de mise en œuvre du projet (ACTED et EAA), les comités d'hygiène et d'assainissement, les PME et les maraîchers. Ces catégories d'acteurs ont été interrogées au regard de leur implication dans la conception ou l'implémentation du projet. Au total, ce sont 34 individus qui ont été soumis à un guide d'entretien.

A l'entretien s'ajoute l'observation comme technique de collecte de données. Cette technique a permis de constater les indicateurs matériels de l'effectivité du projet et de son impact. Les informations issues de ces entretiens et observations ont fait l'objet d'analyse de contenu, dont les résultats sont présentés dans les paragraphes qui suivent.



2. Résultats

2.1. Stratégie de mise en œuvre du Partenariat-Public-Privé dans les communes de Yopougon et Abobo

Pour garantir l'appropriation et la pérennité du projet, deux stratégies ont été mobilisées par les partenaires de mise en œuvre dudit projet ; la mobilisation des communautés bénéficiaires et des collectivités d'une part et la construction de latrines adaptées à l'hygiénisation des excréta humains d'autre part.

2.1.1. Mobilisation des communautés bénéficiaires et des collectivités locales

Cette mobilisation passe par l'implication des collectivités et communautés locales, à l'identification des problèmes d'assainissement et par le renforcement des capacités des acteurs.

2.1.1.1. Implication des collectivités et des communautés bénéficiaires dans l'identification des problèmes d'assainissement

Dans le cadre de ce PPP, les communautés ont été impliquées à travers la mise en place de comités de gestion et d'assainissement. Ces comités ont été formés grâce à des consultations de structures, d'ONGs d'assainissement déjà existants, de leaders communautaires et autres groupes constitués dans les quartiers concernés. Suite à ces consultations, 10 membres issus de ces différents groupes ont été choisis de manière consensuelle pour former le comité de gestion et d'assainissement de leurs quartiers respectifs. Ainsi un comité est mis en place dans chaque quartier pour servir d'interlocuteur entre l'équipe projet et les autres bénéficiaires. Ces comités ont pour mission d'assurer la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement dans les quartiers cibles, à instaurer un cadre de confiance et à régler tout problème, survenant dans le cadre des activités, par des concertations élargies à l'ensemble de la population.

Quant aux collectivités, elles ont joué et continuent de jouer un rôle primordial dans la réussite de ce projet. En effet, conformément à leur cahier de charge que stipule la décentralisation, les collectivités se sont vues confier le rôle de superviseur des activités et garant du respect de l'effectivité des actions des comités de gestion et d'assainissement dans leur commune respective. Les autorités municipales d'Abobo et de Yopougon ont été à la fois partenaires opérationnels et bénéficiaires de l'action. Elles ont été impliquées dès le démarrage du projet sur les questions relevant de leurs compétences (stratégies municipales de gestion de l'assainissement, zones et populations prioritaires, etc.), conformément à la démarche Assainissement Environnemental Centré sur les Ménages (AECM). Cette démarche s'appuie sur la participation de toutes les parties prenantes, particulièrement le ménage et son voisinage qui sont au centre du processus de planification. L'implication de ces acteurs constitue une stratégie efficace dans la réussite de ce projet.



***Photo 1:** Consultation publique des communautés d'Abobo-sagbé, Mai 2013*

2.1.1.2. Renforcement de capacités des acteurs

Ces renforcements de capacités ont concerné les agents des mairies d'Abobo et de Yopougon, les membres des comités de gestion et d'assainissement et les ménages bénéficiaires. Cette activité a été réalisée par le partenaire technique EAA.

Le renforcement de capacité des agents des Mairies a consisté en un atelier de formation organisé sur deux jours à l'intention des agents des services technique, financier et d'Hygiène des Mairies d'Abobo et de Yopougon.

Cette formation a permis de doter ces agents d'acquis en gouvernance locale d'assainissement, pour ce faire ces derniers ont vu leurs capacités renforcées sur la connaissance des spécificités des ouvrages réalisés dans le cadre du projet, l'acquisition des notions de base et les concepts liés à la gouvernance local de l'assainissement, l'identification des sources probables de financement des collectivités, la connaissance des fondamentaux des stratégies de recherche de financement.

Ainsi le PPP, à travers ce renforcement de capacités des collectivités locales, participe à l'autonomisation de ces collectivités dans la mesure où ils bénéficient de connaissances en gouvernance locale et en stratégies de recherche de financement.

Quant aux comités de gestion et d'assainissement, leur formation a été également réalisée par EAA et axée sur les techniques de sensibilisation, les bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien des latrines afin de garantir leur bon fonctionnement et leur durabilité.

De par ces formations acquises, les comités de gestion et d'assainissement intègrent les objectifs du projet pour une meilleure appropriation. Les dites compétences octroient une légitimité à ces acteurs auprès des ménages et contribuent à construire une relation de confiance avec ces derniers.



Photo 2: Séances de formation des agents des Mairies (à gauche) et des membres des comités de gestion (à droite) d'Abobo et de Yopougon, Avril 2016

Au niveau des ménages bénéficiaires, les comités de gestion et d'assainissement ont d'abord sensibilisé ces derniers à l'adhésion au projet. Ensuite pour les ménages ayant adhéré au dit projet, des formations à domicile sur les bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien des latrines ont été diffusées après construction de ces équipements.

Par ailleurs des campagnes de sensibilisation de masse IEC/CCC ont été menées par les comités de gestion et d'assainissement afin de garantir la participation des populations à l'assainissement de leur cadre de vie et à l'appropriation des latrines.

Ces actions revêtent une importance dans la mesure où elles rapprochent les collectivités locales de leurs administrés, comme les propos de M. Y. habitant d'Abobo-sagbé en ces termes : « c'est grâce à ce projet que nous voyons un peu les agents de la mairie s'intéresser à l'hygiène de notre quartier ».

2.1.2. Construction des latrines adaptées à l'hygiénisation des excréta humains (urine et fèces)

La construction des latrines s'est faite en deux étapes : la sélection des ménages bénéficiaires parmi les volontaires et la construction des ouvrages.

2.1.2.1 Sélection des ménages bénéficiaires

Le projet a prévu la construction de 300 latrines sèches à déviation d'urine dans 150 cours communes, à raison de deux latrines par cour. Bien que le volontariat soit un critère de base, deux autres critères ont été tout aussi importants pour les sélections des cours et ménages bénéficiaires. En effet, une enquête de vulnérabilité a été réalisée auprès des communautés ; et sur la base des critères de sélection validés par les comités de gestion et d'assainissement, les ménages ont été sélectionnés pour bénéficier de la construction des ouvrages. A ce critère s'ajoute la faisabilité technique des latrines dans les concessions sélectionnées. Pour construire les latrines en phase avec le projet, il faudrait que les fosses septiques soient à plus de 35 mètres

d'un captage d'eau (comme l'exige les normes de construction des fosses septiques). Sur cette base les ménages sélectionnés ont bénéficié en plus des latrines, de 300 dispositifs de lavage des mains.

2.1.2.2. Réalisation des ouvrages

Les latrines construites dans le cadre de ce projet sont des latrines sèches à déviation d'urine (LSDU). Elles sont au nombre de 300, réalisées dans 150 cours communes des dits quartiers à travers des chantiers écoles avec des ouvriers locaux. Ce sont des latrines sèches qui séparent les excréta humains (fèces et urine) à l'origine. Et les sous produits obtenus à partir de ces latrines servent de fertilisants en agriculture.

Le WC EcoSan ou Latrine Sèche à Déviation d'Urine (LSDU), c'est un type de latrine avec une cuvette et qui permet de séparer les « fèces ou caca » et l'« urine ou pipi » dans 2 fosses différentes. Il est construit sur les dalles de la couverture des fosses et l'entrée dans le WC se fait par un escalier. Comme tout WC, il est équipé de tuyaux d'aération qui permettent d'éviter les remontées d'odeurs dans la cabine.

Lorsque la fosse est remplie et refermée, le processus d'hygiénisation se met en marche et cela est rendu possible grâce à l'utilisation de la cendre et à la présence des plaques chauffantes qui favorisent la destruction des bactéries. La fosse est par la suite vidée et l'utilisation peut reprendre.



Photo 3: Latrine EcoSan, vue de face



Photo 4: Latrine EcoSan, vue arrière



Photo 5: Latrine EcoSan, vue intérieure



2.2. Valorisation des sous produits des latrines, stratégie de lutte contre la pauvreté

La seconde phase du projet a été de valoriser les sous produits issus des LSDU. Et cela a été possible grâce à la mise en place de structures autofinancées gérant une filière de collecte, transport, stockage, traitement et réutilisation des sous-produits d'assainissement, ainsi qu'au développement d'une filière de débouchés.

2.2.1 Appui à la formation de structures autofinancées

Le développement des structures de type Très Petite Entreprise (TPE) de quartier s'est basé dans chaque quartier sur l'existant, le processus a été flexible et adapté. Les personnes intervenant déjà dans l'assainissement du quartier (vidangeurs manuels, pré-collecteurs d'ordures ménagères, balayeurs, etc.) et d'autres volontaires ont été informés du projet et ses objectifs en termes de renforcement des capacités et de formalisation d'une activité d'assainissement durable. Un petit groupe moteur de 3 jeunes gens (un gérant et deux pré collecteurs) a été constitué de façon participative pour l'exploitation professionnelle du service d'assainissement dans chaque quartier. Ce petit groupe est porteur du processus de développement et de formalisation (reconnu par la Mairie) de l'activité.

2.2.1.1 Rôle des TPE

Les TPE jouent un rôle essentiel dans le processus d'hygiénisation des excréta. En effet le rôle des TPE est, entre autres, la collecte des sous-produits des latrines auprès des ménages. Cette collecte se fait quotidiennement pour les bidons de 20 litres d'urine et de 8 à 12 mois après la fermeture de la fosse pour les fèces. Les bidons d'urine collectés sont étiquetés par date et stockés pour hygiénisation pendant 45 jours. Les fèces hygiénisées (fertifè) sont conditionnées dans des sacs de riz de 50 kg, qui permettent une bonne conservation, puis livrés aux commanditaires (principalement les maraichers) en zone périurbaine d'Abidjan, tout comme l'urine hygiénisée (ferturi). Les TPE sont également responsables du suivi/conseil des bénéficiaires en cas de dysfonctionnement des latrines EcoSan.

Par ailleurs, les TPE s'autofinancent grâce à la vente ou la commercialisation des engrais organiques (fertifè et ferturi) aux maraichers et agriculteurs. De ce fait, les TPE sont des structures viables économiquement dont les activités sont pérennes et profitables à la communauté.



Photo 6: *Vue de fertife (à gauche) et de ferturi (à droite)*

2.2.1.2. Renforcement de capacités techniques et matérielles des TPE

Les capacités des membres des TPE sont renforcées pour la collecte, le transport, le traitement et la livraison des sous produits d'assainissement. La formation a tourné autour de quatre modules principaux : la présentation de la LSDU et son principe de fonctionnement, le processus d'hygiénisation, la collecte et la gestion des excréta, les avantages-contraintes et règles d'hygiène.

Des guides d'utilisation et d'entretien des latrines (en termes de collecte des excréta) sont élaborés et mis à la disposition de la TPE, permettant à l'équipe un meilleur suivi de l'état technique des ouvrages.

En plus de la formation technique, les TPE ont reçu une formation sur la gestion (comptabilité simplifiée et gestion). Cette formation s'est faite sous forme d'ateliers, qui abordent les thèmes de la structuration institutionnelle, la gestion financière, la comptabilité simplifiée, la mobilisation des ressources et le leadership.

Après cette formation pluridisciplinaire conduite par le partenaire technique de mise en œuvre (EAA), les TPE ont reçu des investissements de base pour leur fonctionnement. Ainsi, une subvention a été allouée à chaque TPE pour lui permettre de démarrer ses activités, ce qui a permis à chaque TPE de s'octroyer un tricycle, 200 bidons de 20 litres, 50 sacs de 50 kg et d'aménager un hangar pour l'entreposage des bidons et sacs de fèces.

De par ces formations et appui matériel, les TPE ont acquis leur autonomie pour la gestion et l'exploitation des latrines EcoSan. En effet, de par les connaissances acquises, les membres des TPE peuvent assurer une garantie aux acquis du projet (Michel Crozier et Erhard Friedberg).

2.2.2. Développement d'une filière de débouchés

Un véhicule a été mis à la disposition des TPE pour effectuer des prospections sur les sites de maraichage dans les communes d'Anyama, Abobo et Yopougon. Cet appui a permis aux TPE d'étudier et de développer une filière de débouchés pour les sous

produits des LSDU. Près de 150 maraichers exerçant à proximité des quartiers ciblés sont contactés en priorité. Ce sont les maraichers de KM 17 (yopougon), du village SOS (Abobo), d'Ahoué (route Alépé) et d'Anyama. A l'issue d'une campagne de promotion des engrais organiques (fertifè et ferturi), une centaine d'entre eux a été sélectionnée sur la base du volontariat et a bénéficié d'une formation et d'un appui matériel pour l'utilisation de fertifè et ferturi sur leur site de maraichage.

Les séances de formation se sont déroulées in situ sur leurs sites de production. La formation s'est faite par de petits groupes de 5 à 10 maraîchers et a combiné des éléments théoriques relatifs au processus d'hygiénisation des excréta, les techniques d'application des fertilisants (application diluée de l'urine, technique d'épandage de fertifè...) et des aspects pratiques basés sur des tests de conviction sur différentes cultures. Chaque maraîcher bénéficiaire a fourni un petit périmètre qui a servi de périmètre pilote et dont les produits lui revenaient. Il s'agit de démontrer dans la pratique les avantages des engrais organiques et de montrer leur compétitivité par rapport aux autres types d'engrais existant.



Photo 7: Séances de formation des maraichers sur les sites d'Ahoué et d'Anyama, Avril 2015

En outre, les bénéficiaires ont reçu un appui en matériel nécessaire à la mise en œuvre de la fertilisation de leurs parcelles agricoles. Ce sont des arrosoirs, des bottes, des cache-nez et des gants qui leur ont été octroyés. Des semences ont été également mises à disposition des bénéficiaires pour l'ensemencement des parcelles pilotes afin de les inciter à les planter en utilisant les engrais organiques en vue de démontrer leur efficacité.

Ce renforcement des capacités a permis aux maraichers d'expérimenter les engrais organiques avec succès sur les cultures de choux, de persil, de salade et de gombo. Les résultats satisfaisants ont amené les maraichers de KM17 et d'Ahoué à fertiliser leur culture de carotte, de gombo et de salade avec les fertifè et ferturi.



***Photo 8:** Résultats de récolte sur des planches d'expérimentation de KM17, Mars 2016*

C'est le cas de M K, maraicher à KM17, qui a fertilisé avec différents types d'engrais et dans les mêmes conditions des plants de salade. Les résultats montrent que les plants fertilisés avec les engrais biologiques sont plus satisfaisants (les 2 premiers plants à partir de la gauche sur la photo 5). L'utilisation des engrais biologiques contribue ainsi à l'amélioration des rendements agricoles des maraichers qui voient leur pouvoir d'achat augmenter et leurs conditions de vie améliorées.

2.3. Impacts du projet

Les impacts de ce projet d'assainissement écologique sont économiques, agronomiques, sociaux et sanitaires.

2.3.1. Impact économique et agronomique

La mise en place d'une TPE d'exploitation professionnelle des LSDU a contribué à la création d'emploi et à l'amélioration des revenus de 9 personnes directement impliquées dans la gestion et le fonctionnement de la dite TPE. En effet ces jeunes, qui pour la plupart, exercent comme pré collecteurs informels d'ordures ménagères, ont vu leurs revenus relativement améliorés grâce à la commercialisation des sous produits des latrines EcoSan (ferturi et fertifè), donnant ainsi à ces chefs de ménages l'opportunité d'un revenu mensuel durable. L'action a également un impact positif à moyen et long terme sur le tissu socio-économique des quartiers bénéficiaires du projet car les structures (TPE) créées sont devenues des plateformes de service. Ce projet d'assainissement Ecologique constitue ainsi une solution durable à la problématique du financement de l'assainissement. Car ce projet a pu définir une valeur économique à accorder aux excréta humains (ferturi et fertifè), 500FCFA pour 20 L de ferturi et 10 000FCFA pour 50 KG de fertifè.

De même, 95% des maraichers enquêtés dans le cadre du projet utilisaient des produits phytosanitaires (dont les plus utilisés sont : gramonsone, Kalache, banco plus, califer, poudre jaune, Ci percal, Roundup) et 73% d'entre eux, des engrais



chimiques et organiques (urée, NPK, fiente de poulet...). Leurs dépenses moyennes mensuelles en engrais s'élevaient à 25 350 FCFA. Mais l'acquisition de ces produits posait généralement problème selon 49% d'entre eux à cause des fréquentes ruptures de stocks et de leurs coûts élevés. Par l'approche EcoSan, l'approvisionnement en fertilisants biologiques leur est garanti à moindre coût (500FCFA pour 20 L de ferturi et 10 000FCFA pour 50 KG de fertifè), et permet un meilleur accroissement de la productivité agricole. Ce qui leur permet de faire des économies sur le coût des produits phytosanitaires et les engrais chimiques.

Aussi, l'expérimentation a-t-elle montré que les déchets humains hygiénisés contiennent-ils d'importants nutriments nécessaires à la croissance de la plante. En effet, elle a montré que ces engrais biologiques encouragent la formation d'humus, essentiel à une bonne structure du sol et à la rétention optimale de l'eau ; contient certains oligo-éléments qui protègent la plante contre les parasites et les maladies ; permet le développement de la microbiologie des sols qui transforme les minéraux en éléments assimilables par la plante; améliore la structure du sol, plus facile à cultiver et plus résistant à l'érosion. Les résultats de l'expérimentation réalisée sur la culture de salade avec les maraichers de Yopougon KM 17 en témoignent dans le tableau ci-dessous. Ces résultats sont en conformité avec ceux déjà obtenus par GNAGNE (2007).

Tableau 1: Récapitulatif de la récolte sur les planches expérimentales (KM 17, Mars 2016)

planches expérimentales	poids de la laitue récoltée
T0 : Planche sans amendements	500 Grammes
T1 : Planche avec ferturi	1,800 Kilogrammes
T2 : Planche avec fertifè	2,200 Kilogrammes
T3 : Planche avec ferturi+fertifè	2,300 Kilogrammes
T4 : Planche avec fiente de poulet	1,100 Kilogrammes
T5 : Planche avec urée	100 Grammes
T6 : Planche avec fiente + urée	110 Grammes

L'utilisation des sous-produits des latrines EcoSan dans l'agriculture augmente la fertilité des sols et peut ainsi contribuer à une amélioration de la sécurité alimentaire (en milieu urbaine) à long terme.

Ainsi, l'accroissement des rendements agricoles et la diminution des dépenses pour l'achat des intrants permettent également aux maraichers de réaliser des économies.

2.3.2. Impact social et sanitaire

Ce type de latrine est particulièrement adapté aux ménages pauvres grâce à ses faibles coûts d'installation, de réparation, d'entretien et l'absence de consommation d'eau dont la disponibilité et le prix posent souvent problèmes dans ces genres de quartiers. Les ménages réalisent, avec ces ouvrages, des économies sur le coût de vidange des fosses septiques (contenu des fosses utilisé comme fertilisant en agriculture) largement inférieur à celui des fosses septiques standards (estimé à 35 000FCFA/voyage), dont l'entretien mécanique est souvent inabordable dans ces endroits.

Au niveau sanitaire, les activités d'éducation et de sensibilisation menées ont fait prendre plus de conscience sur la nécessité d'assainir son cadre de vie. Ainsi, les communautés bénéficiaires du projet ont pu s'organiser pour des opérations d'entretien de leurs quartiers et à pour garder leurs ouvrages assez propres. La gestion du système mis en place au niveau familial (EcoSan) mobilise tous les acteurs locaux, dont les capacités ont été renforcées. En outre, grâce à des campagnes de sensibilisation de masse qui ont visé l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène, les 15 000 bénéficiaires (directs et indirects) sont moins exposés aux risques de maladies hydriques (réduire le taux de défécation à l'air libre). Les services techniques des mairies, les comités d'hygiène ainsi que le personnel enseignant des établissements des quartiers ciblés ont été impliqués dans le processus de diffusion des messages de sensibilisation. Les bonnes pratiques ayant été intégrées aux comportements quotidiens, les dépenses de santé liées aux mauvaises conditions d'hygiène ont pu ainsi être réduites et ce budget réalloué à d'autre fin, comme la mise en place d'activité génératrice de revenus.



Photo 9: Journées de salubrité à Abobo-sagbé



Photo 10: Séance de sensibilisation à

Yopougon Banco 2

Septembre 2015



L'assainissement total des trois zones ciblées dans le cadre de cette action a permis l'amélioration du cadre de vie et de la santé des habitants. La démonstration de l'efficacité de la solution technique proposée (en termes de coûts et de confort) permet d'initier des dynamiques d'amélioration dans d'autres quartiers. La capitalisation des résultats satisfaisants peut aider à répliquer le projet dans d'autres zones (plaidoyer auprès des municipalités et des Ministères), ce projet contribue donc à établir les bases d'une meilleure politique nationale et régionale en promouvant l'assainissement autonome à faible coût.

3. Discussion

L'importance du partenariat public-privé comme stratégie de performance, dans un contexte de déficit budgétaire, ne cesse d'être mise en évidence par de nombreuses études.

Selon Danis (2004), le Partenariat Privé-Public est né en Grande-Bretagne par le biais du programme des Private Finance Initiative (PFI) en 1992, par le gouvernement Thatcher. L'objectif de ce programme était de construire de nouvelles infrastructures, diminuer l'endettement public, accroître la participation du secteur privé dans la livraison de services publics et faciliter la restructuration du système de santé (National Health Service, NHS). Ce partenariat a permis le financement, la construction, la possession et l'exploitation de nouvelles infrastructures comme des écoles, des routes et des hôpitaux. En échange, poursuit l'auteur, le secteur public s'est engagé à louer l'infrastructure au partenaire privé pour une période variant de 25 à 35 ans. Ainsi, l'auteur met en évidence les enjeux de ce partenariat qui selon lui, a permis d'éviter l'endettement au-delà des 60% du PIB, ainsi que l'acquisition de nouvelles infrastructures par le gouvernement Thatcher, tout en atteignant les objectifs idéologiques de réduction de l'État et de privatisation. Dans cette dynamique, Marty et al (2006) soutiennent qu'il est essentiel d'opérer une distinction entre le partenariat public-privé, les privatisations et de la sous-traitance. Pour ces auteurs, le partenariat s'inscrit dans une relation à long terme favorisant les investissements nécessaires à la fourniture du service; investissements financés pour tout ou en partie par le prestataire privé. C'est d'ailleurs ce type de partenariat qui a été expérimenté dans les communes de Yopougon et d'Abobo où les partenaires (grâce à l'Union Européenne) ont fourni les ressources financières nécessaires à la réalisation du projet «Assainissement Intégré et Durable des ménages vulnérables de trois quartiers défavorisés du District d'Abidjan ». En retour, ajoutent les auteurs, le paiement du service est assuré par les usagers ou par une collectivité publique. Ce qui permet de couvrir l'amortissement de ces investissements et leur exploitation.

Ces auteurs abondent dans le sens de Danis (op.cit.), lorsqu'ils mettent en évidence l'importance de l'approche partenariale ; ils en veulent pour preuve l'expansion considérable du ppp¹ autant dans les pays développés que dans les pays en

¹ Partenariat Public Privé



développement. Pour ceux-ci, ce succès est justifié par la réduction des investissements publics consécutifs aux restrictions budgétaires et à une approche renouvelée de la gestion publique, cherchant à bénéficier des capacités de financement et d'innovation du secteur privé. Cet avantage du PPP est d'ailleurs soutenu par Deshaies (2012) pour qui ce mode implique qu'un organisme public associe une entreprise du secteur privé, avec ou sans financement de la part de celle-ci, à la conception, à la réalisation et à l'exploitation d'une infrastructure publique.

Le ppp est donc présenté par ces auteurs comme une stratégie des autorités publiques à répondre à la demande sociale dans un contexte de déficit budgétaire: il apparaît alors comme un moyen de réconcilier les attentes sociales et la maîtrise des finances publiques dans une communauté donnée.

Mais les PPP ne sont pas toujours des stratégies infaillibles lorsqu'ils se heurtent aux difficultés inhérentes aux groupes sociaux bénéficiaires. C'est ce que montrent Sory et Tallet (2015) lorsqu'ils décrivent la difficulté principale de leur pérennisation et de leur universalisation dans un contexte urbain africain. Pour ce faire, les auteurs décrivent l'exemple de la ville de Ouagadougou engagée dans un processus de décentralisation. En effet, sur les recommandations de la banque mondiale, les PPP sont signés entre les autorités municipales et les PME² de la ville œuvrant dans la collecte et la pré-collecte des déchets ; rendant ainsi caduc le monopole de l'Office National des Services d'Entretien, de Nettoyage et d'Embellissement (ONASENE), structure étatique de gestion des déchets sur toute l'étendue du territoire national depuis les années 70. Les auteurs soutiennent que les objectifs essentiels de la Banque Mondiale étaient de créer les conditions pour rentabiliser les investissements publics réalisés dans le milieu urbain et de lutter contre la pauvreté en ville afin d'intégrer ces pauvres dans l'économie libérale. Ainsi, est mis en place le Projet d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaine (PACVU) de 1993 à 2004. Pendant les négociations de ce projet, la délégation de la Banque mondiale a soutenu que le PACVU était « essentiellement consacré à la préparation du transfert des responsabilités de gestion, d'exécution et de maîtrise de l'environnement et du développement urbain [...] au bénéfice des collectivités locales ». Mais selon les auteurs, l'émergence de ces nouveaux acteurs dans le secteur a donné lieu à des rapports de force entre les PME et la collectivité. Selon Sory et Tallet (op.cit.), cette situation conflictuelle est due aux logiques politiques des acteurs car dans ce contexte de décentralisation, ces modèles alternatifs de gestion sont perçus par les autorités municipales, comme une forme de dépossession d'une partie de leurs compétences au profit des acteurs privés parfois informels. Ce qui favorise le développement de stratégies diverses ayant pour finalité le contrôle de l'offre de ces services ; conduisant à un dysfonctionnement du secteur de l'assainissement urbain. Dans cette dynamique, l'on s'aperçoit avec Sory et Tallet (ibid) que, même si les PPP constituent des passerelles conduisant à l'effectivité de la décentralisation, les conditions de leur signature et de leur réalisation demeurent des

² Petites et Moyennes Entreprises



facteurs déterminants à leur inefficacité. A ce niveau, l'expérience de Yopougon et d'Abobo soumise à l'étude nous éclaire sur l'importance à accorder aux collectivités dans la définition de ces conditions. L'étude nous montre dans ce PPP qui connaît un succès, que les collectivités ont participé activement, du début à la fin, aux discussions et à l'élaboration de stratégies de mise en œuvre du projet. Elles ont été des acteurs majeurs dans la réussite de cette initiative. Ainsi, cette approche valorisante pour ces collectivités a facilité leur adhésion au projet et contribué au succès de celui-ci.

CONCLUSION

La décentralisation en tant qu'outil de mise en œuvre de la régionalisation, est un procédé privilégié par l'Etat de Côte d'Ivoire depuis le début des années 80 dans un contexte de crise structurelle. Mais son impact socio-économique peu perceptible sur la vie des communautés a favorisé des stratégies en ce qui concerne les collectivités de Yopougon et d'Abobo. Celles-ci ayant opté pour le partenariat public-privé. L'impact socio-économique de ce choix politique met en évidence la nécessité de privilégier pour l'efficacité de la décentralisation, afin de parvenir à l'effectivité de la régionalisation. Mais cette perspective s'avère efficace à condition que ces collectivités occupent une place de choix dans le processus.

Références bibliographiques

- ADOMON A.** (2014) : « *Bilan de la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire : cas des communes d'Alépé, de Taabo et de Yopougon* ». Thèse unique de Doctorat en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny Abidjan- Cocody
- BALLO Z.** (2009) : « *Décentralisation en Côte d'Ivoire : un bilan du fonctionnement des Conseils généraux et districts* ». Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIREP/PED N° 04/2008.
- DANIS G.** (2004) : « *Notes de recherche sur les partenariats public-privé (PPP) : mythes, réalités et enjeux* », CSQ Communications.
- DESHAIES M.** (2012) : « *Région-Régionalisation-Régionalisme* », in *Territoire en Mouvement*, n° 16.
- DORIER A. et MEYNET C.** (2005) : « *Les ONG : acteurs d'une « gestion disputée » des services de base dans les villes africaines ?* », *Autre part*, vol. 3, n°35, p. 19-37. DOI : 10.3917/autr.035.0019.
- GNAGNE T, KLUSTE A, et al** (2007) : « *Introduction de l'assainissement écologique en Côte d'Ivoire* », in *Sud Sciences et technologies*, n°15, PP 33-39.
- GOGBE T.** (2010) : « *Décentralisation, urbanisation et développement dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire : Le Zanzan* ». Thèse de doctorat d'Etat, Université de Cocody-Abidjan
- GREFFE X.** (2005) : « *La décentralisation* ». Paris, La Découverte.
- LEDUC G.** (2004) : « *Des contrats au privé pour travailler sur la réingénierie de l'État* », Le Soleil, Québec, 4 février



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

MARTY F., VOISIN A. et TROSA S. (2006) : « *Les partenariats public-privé* ». Éditions La Découverte, Paris.

CROZIER M. et FRIEDBERG E. (1977) : « *l'Acteur et le Système* », Editions du Seuil, ISBN 978-2020046770, 436 p.

N'DA C, GNAGNE T, et al (2007) : « *De la pratique culturelle endogène sur les dépotoirs familiaux « lelougoun » à l'acceptation de l'assainissement écologique en milieu communautaire Odjoukrou : le cas de Petit-badien* », in *Kasa Bya Kasa*, n°11, EDUCI.

République de Côte d'Ivoire: « *Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté (DSRP)* », Rapport d'étape au titre de l'année 2009.

République de Côte d'Ivoire : « *Loi n°80-1181 du 17 octobre 1980 portant régime électoral municipal en Côte d'Ivoire* ». Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire n°51, 28 Octobre 1980.

République de Côte d'Ivoire : « *Loi n°85-582 du 29 juillet 1985 déterminant le régime des transferts de compétences de l'Etat aux communes* ». Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire n°36, 22 Août 1985.

République de Côte d'Ivoire : « *Loi n°2003-208 du 7 Juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales* ». Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire n° 2003-02-NS, 18 Août 2003.

SORY I. et TALLET B. « *Un partenariat public-privé à l'épreuve des logiques d'acteurs* », *Géo carrefour*, 90/1 | 2015, 51-59.

UNICEF/OMS: « *Progrès en matière d'approvisionnement en eau potable, d'Assainissement et d'Hygiène : mise à jour 2017 et estimations des ODD [Progress on drinking water, sanitation and hygiene: 2017 update and SDG baselines (JMP)]* ». ISBN 978-92-4-251289-2